

Formatrices et formateurs professionnels des formations techniques de base

Obligatoire, mais adaptable en fonction des centres d'intérêt

Les formateurs professionnels doivent toujours être à jour, comme en témoigne la nouvelle ordonnance récemment entrée en vigueur. Avec son module didactique, l'UPSA offre une aide précieuse dans cet environnement professionnel complexe. Jusqu'à fin 2020, la participation à cette formation est obligatoire pour tous les formateurs professionnels des formations techniques de base en entreprise qui ne disposent pas d'un diplôme du degré tertiaire. **Tatjana Kistler**, rédaction

■ Un diplôme du degré tertiaire n'est désormais plus nécessaire pour former un mécanicien d'automobiles. Cette disposition est stipulée par la nouvelle ordonnance de formation entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Concrètement, les formateurs professionnels n'ont ainsi plus besoin d'avoir suivi une formation de diagnosticien d'automobiles. « Un CFC de mécanicien d'automobiles et trois années d'expérience professionnelle sont désormais requis », explique Manuela Jost, responsable de la formation professionnelle et de la sécurité au travail à l'UPSA. Une formation continue technique Z1 ou Z2 et Z3 sanctionnée par un diplôme de l'UPSA est par ailleurs demandée. Cette formation complémentaire reprend les enseignements de l'actuelle formation de diagnosticien d'automobiles. L'accent est mis sur les compétences « Système électrique et électronique du véhicule » (Z1), « Électronique de confort et de sécurité » (Z2) et « Systèmes d'assistance au conducteur et d'infodivertissement » (Z3). Mais les formateurs professionnels doivent également justifier de connaissances didactiques. L'UPSA propose pour cela un module didactique indépendant, dont le contenu « inclus dans la nouvelle ordonnance de formation peut être adapté en permanence aux besoins de la branche ».

Conçu sur mesure pour la branche automobile

Les conditions sont donc optimales pour trouver une solution parfaitement adaptée à la branche automobile. « Un petit groupe d'experts dans le soutien pédagogique et la formation initiale et continue de formateurs professionnels s'est réuni le 24 octobre 2017. En s'appuyant sur des réflexions de fond, le groupe a défini une proposition de contenu pour cinq modules thématiques. »

Premiers modules didactiques en allemand au printemps

Manuela Jost, responsable de la formation professionnelle et de la sécurité au travail, annonce que les premiers modules didactiques en allemand sont prévus au printemps 2018 à Mobilcity. Axes thématiques :

- sélection des apprentis ;
- utilisation efficace des instruments de la nouvelle OrFo.

D'autres thèmes seront abordés au cours d'une deuxième phase :

- diriger de jeunes adultes et surmonter les crises ;
- réussir son apprentissage en entreprise ;
- assumer en équipe la responsabilité en matière de formation.

Des informations détaillées et les modalités d'inscription sont disponibles en ligne.



Plus d'informations sur :
www.agvs-upsa.ch/de/berufsbildung/agvs-business-academy

Prise en compte des connaissances préalables

Résultat : un module de huit heures proposé sur une journée aux formateurs professionnels disposant d'une autorisation de formation, mais non d'un diplôme tertiaire. « On peut ainsi supposer que les participants ont suivi le cours pour formateurs professionnels sur 40 heures », indique Manuela Jost. Compte tenu de ces connaissances préalables importantes, le module didactique de l'UPSA approfondit quelques thèmes spécifiques :

- parallèlement aux enseignements théoriques, un soutien concret, des outils et des exemples pratiques du quotidien sont proposés aux formateurs professionnels ;
- le bénéfice pour le travail quotidien avec les apprentis est placé au premier plan ;
- le cours doit inciter à acquérir davantage de compétences en matière de formation dans le cadre d'autres cours.

Choix des modules en fonction des besoins

« Un concept de cours flexible est proposé sur la base de ces principes : l'UPSA a conçu cinq modules thématiques en lien avec la conduite et la formation d'apprentis », ajoute la professionnelle. Particularité du programme : selon leurs besoins, les formateurs professionnels peuvent choisir le module d'une journée qu'ils souhaitent suivre. « Nous recommandons toutefois de suivre d'autres modules facultatifs », déclare Manuela Jost, lançant un appel aux candidats à la formation continue. <



Le module didactique de l'UPSA aide à acquérir les connaissances didactiques nécessaires à la formation d'apprentis.